ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	**REFERENCE**	**PAP2023-022-CPC MIRAMAS**
	INTITULE DU POSTE	**Conseiller pédagogique de circonscription** **Circonscription de Miramas**
	PLACE DU POSTE	**Circonscription composée d'écoles relevant de l'éducation prioritaire renforcée.** Poste implanté dans les locaux de la circonscription de Miramas, avenue de la République, 13140 Miramas.
MISSIONS ET COMPETENCES	**CADRE GENERAL**	Placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Éducation nationale, membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur (circulaire n°2015-114 du 1/07/2015 publiée au BO n°30 du 20 juillet 2015). Son action s'inscrit dans le cadre de travail de circonscription arrêté par l'IEN. La circonscription Miramas comprend quatre communes : Miramas, Berre l'étang, Saint Chamas et Cornillon Confoux. Un REP+ sur Miramas dans les quartiers situés au nord de la ville, un REP sur l'ensemble de la commune de Berre l'étang. Les bureaux de la circonscription sont situés sur la commune de Miramas.
	MISSIONS	▪ Référent français de circonscription, mise en œuvre et suivi des « constellations français ». ▪ Assurer le partenariat avec les quatre communes de la circonscription et représenter l'institution. ▪ Assurer le suivi des projets spécifiques à l'action culturelle ▪ Contribuer à la Liaison écoles/collèges (REP+, REP, ordinaires).
	FONCTIONS	▪ Accompagner sur tous les aspects pédagogiques et didactiques de la pratique de classe, tous les enseignants du premier degré. ▪ Contribuer à la formation initiale et continue des enseignants. ▪ Mettre en place des suivis individualisés (accompagnement des enseignants débutants, aide à la préparation du CAFIPEMF) ▪ Assurer le suivi des évaluations nationales
	COMPETENCES	▪ Savoir se positionner auprès des équipes enseignantes de façon loyale vis-à-vis de la politique éducative institutionnelle et du pilotage pédagogique de l'IEN. ▪ Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication tout en sachant affirmer les choix institutionnels. ▪ Proposer des réponses contextualisées et réalisables. ▪ Posséder une aptitude au travail en équipe. ▪ Avoir des connaissances sur les cités éducatives. ▪ Maîtriser des outils d'ingénierie de formation et les outils numériques. ▪ Disposer de bonnes connaissances relatives à l'Education prioritaire.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	**PRE-REQUIS** **(diplômes ouexpérience)**	Etre titulaire d'un CAFIPEMF
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1er degré et 2nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 210 du 2 février 2023.
	CONTACT	Pascale OLIVE IEN Miramas ce.0132952n@ac-aix-marseille.fr